

**RESOLUTION SUR LA DEFENSE ET LE DEVELOPPEMENT DE  
L'ENSEIGNEMENT PUBLIC**

**Le cinquième congrès mondial de l'Internationale de l'Éducation, réuni à Berlin du 22 au 26 juillet 2007**

1. **inquiet** du développement de l'enseignement privé [préscolaire, premier degré, secondaire, université] sous toutes ses formes au détriment de l'enseignement public,
2. **inquiet** de la place de plus en plus importante prise par la marchandisation qui conduit à ne considérer l'éducation que comme un enjeu économique,
3. **inquiet** de constater que dans le monde de plus en plus de gouvernements délaissent l'enseignement public, en réduisant son financement,
4. **rappelle** que la nature même de l'école et de l'université publiques est d'accueillir gratuitement tous les élèves ou étudiants quelle que soit leur origine familiale, sociale, ethnique,
5. **rappelle** que l'enseignement public favorise la mixité sociale et donc l'apprentissage du « vivre ensemble »,
6. **rappelle** que l'enseignement public permet l'ouverture dans laquelle le respect des identités ne conduit pas à un enfermement ou à un isolement des jeunes dans leurs différences,

**DEMANDE à l'IE :**

7. **de soutenir** fortement l'éducation publique,
8. **de dénoncer** les aides accrues attribuées à l'éducation privée, et les politiques promues par les institutions financières internationales,
9. **d'apporter** son soutien aux syndicats affiliés dans leur lutte contre la marchandisation et la privatisation de l'éducation.

*5e CONGRES MONDIAL DE L'INTERNATIONALE DE L'EDUCATION*

10. **d'impulser**, en conséquence, une campagne internationale
  - (a) . pour le développement de l'éducation publique à tous les niveaux, financé par des fonds publics,
  - (b) . pour la défense des personnels d'un point de vue professionnel, statutaire et salarial.